



École Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020-21
Tenue le jeudi 3 septembre 2020

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue (18h45)

- La présidente par intérim sortante du CÉ, Mme Isabelle Beauchemin souhaite la bienvenue aux parents présents.

2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée

- Mme Anne-Marie Levasseur est désignée comme secrétaire d'assemblée.

3. Désignation d'une présidence d'assemblée

- Mme Isabelle Beauchemin est désignée comme présidente d'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Mme Beauchemin propose quelques modifications qui ne changent pas la teneur de l'ordre du jour. L'adoption en est proposée par Camille Brouillet, appuyée par Myriam Bergeron-Fournier. Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 11 septembre 2019

- Il est proposé par Myriam Bergeron-Fournier et appuyé par Mélanie Hamel d'adopter le compte rendu de l'AGA 2019-2020 avec une modification qui n'en change pas la teneur. Adopté à l'unanimité.

6. Présentation de la direction et orientation 2020-2021

- M. Yvan Bergeron, directeur de l'école, se présente brièvement. Il rappelle aux parents qu'il est très ouvert aux commentaires constructifs et les invite à communiquer avec lui pour toute question. Il remercie les parents pour leur collaboration, leur souplesse et leur grande capacité d'adaptation lors de cette rentrée hors du commun.
- Orientation 20-21 : Le mot d'ordre de l'année sera « capacité d'adaptation » pour permettre à tous d'adopter une posture bienveillante tout au long de l'année. Il rappelle que l'objectif premier de l'Assemblée générale est l'élection du Conseil d'établissement et du représentant au Comité de parents.

7. Présentation des différents comités

7.1 Rôles et fonctions du CÉ, rapport 2019-2020

- Mme Beauchemin rappelle que le CÉ contribue aux décisions qui peuvent améliorer le fonctionnement de l'école et elle présente les nouveaux droits et responsabilités du CÉ suite au changement de commission scolaire en Centre de services scolaires:

- Obligation de consulter les élèves au moins une fois par année sur des sujets les concernant;
- Pouvoir d'initiative permettant de faire des recommandations à la direction sur la bonne marche de l'école;
- Formation obligatoire pour les membres du CÉ.

En 2019-2020, outre les responsabilités de base du CÉ, (diverses adoptions, approbations, points d'information et de consultation), ses membres ont discuté de l'enjeu du manque de fonds pour organiser les activités des élèves. À la suite de ce constat, M. Benoît Brière a mis en place un comité composé de membres du personnel pour vendre du chocolat. D'autres options de financement (lecturothon, coursothon) ont été proposées, mais n'ont malheureusement pas été réalisées durant ce mandat. Plusieurs discussions ont mené à la priorisation des activités et cette réflexion devra être poursuivie par le CÉ en 2020-21. De plus, une pétition initiée par un élève de l'école afin que des bancs soient installés dans la cour de l'école a mené à la formation d'un *Comité Cour d'école* formé de parents d'élèves. Ces dossiers seront à suivre en 2020-21.

7.2 Rôles et fonctions de l'OPP et du comité de parents, rapport 2019-2020

- **OPP** Mme Levasseur présente l'OPP selon la LIP : Aider l'école dans la réalisation des différents projets, mettre en place les campagnes de levées de fonds et donner son avis sur le plan de réussite et le projet éducatif. Elle précise ensuite les objectifs que s'est donné l'OPP de l'école : dynamiser la vie scolaire; créer des liens entre les différents membres de la communauté scolaire (élèves, parents, profs, personnel); créer un sentiment d'appartenance et offrir aux élèves un lien autre que pédagogique avec l'école; permettre aux parents de faire partie de la vie des élèves; favoriser l'égalité des chances pour tous et avoir à coeur l'inclusion de toutes les familles; organiser des activités divertissantes et rassembleuses qui, si possible, nous aident à financer les projets de l'école.

Elle résume ensuite les activités organisées en 19-20 par l'OPP (Vente de Paniers bio, Marché de Noël, Disco St-Valentin) et mentionne que les activités 20-21 comprendront la vente de paniers de légumes bio et la réalisation du Livre de recettes. Elle remercie les 10 membres dynamiques et impliqués de l'OPP ainsi que la trentaine de bénévoles.

- **Comité de parents** Mme Beauchemin explique que le comité de parents permet de représenter l'école à la CSSDM. Pour les parents, c'est un lien direct avec le Ministère de l'éducation.

8. Élection au Conseil d'Établissement, au Comité de parents et à l'OPP

8.1 Approbation de la nomination du président d'élections.

La présidente d'élection sera Mme Beauchemin.

8.2 Approbation de la nomination du secrétaire d'élections.

La secrétaire d'élection sera Mme Levasseur.

8.3 Nombre de représentants des parents à élire au CÉ

- 5 postes-parents vacants. Le minimum de parents requis est de 4.

8.4 Durée des mandats

- 2 mandats de 1 an et 3 mandats de 2 ans

8.5 Procédure de mise en candidature

Non applicable.

8.6 Élection des parents au CÉ et nomination/élection de substituts (minimum 2)

- Aucune élection n'est nécessaire pour combler les postes puisqu'il n'y a pas de surplus de candidatures. Voici les parents qui y siégeront sur le Conseil d'établissement 20-21 et les substituts :

MEMBRES	SUBSTITUTS
<input type="checkbox"/> Marie-Pierre Boucher	<input type="checkbox"/> Isabelle Beauchemin
<input type="checkbox"/> Chantal Brais	<input type="checkbox"/> Thi Anh-Dao Bui
<input type="checkbox"/> Jean-François Guy	<input type="checkbox"/> Mélanie Hamel
<input type="checkbox"/> Anne-Marie Levasseur	<input type="checkbox"/> Marilyn Houle-Péloquin
<input type="checkbox"/> Joris Maillouchon	<input type="checkbox"/> Laurent Rimbault
<input type="checkbox"/> Maura Medina Gomez	<input type="checkbox"/> Julie Sabourin

Les parents se présentent à l'assemblée dans un beau chassé croisé de mains virtuellement levées et de caméra ouvertes et fermées grâce au doigté technologique de M Bergeron. La durée des mandats de chacun sera établie lors du 1er CÉ de l'année dont la date sera fixée ultérieurement entre les membres parents et la direction de l'école.

8.7 Élection du représentant au Comité de parents et de son substitut

- Monsieur Maillouchon propose sa candidature comme représentant au Comité de parents. Dans un élan d'enthousiasme, Mme Levasseur se propose comme substitut. La vie est pleine de surprises.

8.8 Appel aux bénévoles pour l'OPP

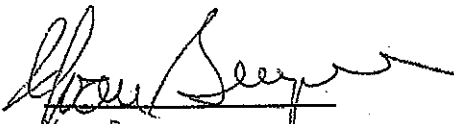
- Les membres de l'OPP 19-20 se représentent tous : Thi Anh Dao Bui, Éric Duong-Lamoureux, Mélanie Hamel, Marilyn Houle-Péloquin, Élyse Jolette, Anne-Marie Levasseur, Annabelle Maher, Maura Medina, Eve Trépanier et Cindy Verville. À cette belle équipe s'ajoutent : Marie-Pierre Boucher, Olivia Héroult, Anaïs Houde, Alexis Lautard, Mélanie McDonald et Béatrice Pierre. Lindsay Alexandre-Aimé se présente comme bénévole.


9. Questions de l'assemblée

- M Bergeron répond aux questions de l'assemblée concernant l'agenda, le service de traiteur, le sac à dos, la prise de température et la sortie des classes.

10- Levée de l'assemblée

- La levée de l'assemblée s'effectue à 20h18, proposée par Anne-Marie Levasseur et appuyée par Isabelle Beauchemin. Remerciements adressés à tous.


Ivan Bergeron
Directeur


Isabelle Beauchemin
Présidente du CÉ 2019-2020